



Quimper,
le 7 novembre 2024

Compte rendu N° 8

Salon point de vue RH

Objet : Accompagner les salariés en transition

Lieu : Salle Glénan, Centre des Congrès du Chapeau Rouge à Quimper

Heure du début : 11h15

Heure de fin : 12h00

Le mercredi 6 octobre 2024 a eu lieu le salon Point de vue RH, situé à QUIMPER. Durant ce salon, plusieurs personnes sont intervenues tout au long de la journée sur divers ateliers. Nous avons pu assister à celui de 11h15 sur **les transitions professionnelles**.

Cet atelier nous a été présenté par **Frédéric FAURE** de chez France Travail, sa fonction est d'animer le réseau des 50 psychologues du travail répartis dans les 37 agences de Bretagne, ainsi que **Muriel GANTIER**, chargée de relations à la direction régionale à Rennes de France Travail et **Valérie VINCK**, de chez Transition Professionnelle, (anciennement Frond GE).

I. Transition

Dans un premier temps, ils ont évoqué la transition qui est un processus de passage d'un état à un autre. Ils ont par la suite évoqué certains chiffres du volume des transitions professionnelles au niveau national :

- Chaque année 1.4 millions de personnes changent de métier.
- 1 actif sur 2 prépare ou envisage une reconversion professionnelle.
- 69 % des actifs estiment qu'ils devront adapter leurs compétences aux évolutions du marché du travail.

Il existe également un dispositif PTP (Projet de Transition Professionnelle).

En 2023 : le nombre de dossiers traités en Bretagne est de 1382, le taux d'accord est estimé à 72.1 %, et le taux refusé est de 27.9 %.

II. Transition professionnelles subies / choisies

Certaines transitions professionnelles peuvent être subies ou choisies.

- Une transition professionnelle subie peut être à cause d'une mutation, un problème de santé, une reconversion, un accident de la vie...
- Une transition professionnelle choisie peut être un choix à un moment particulier, une quelconque motivation de s'éloigner/d'aller vers un sentiment de métier utile, une envie de progresser

Lors de ces transitions professionnelles, les entreprises ont aussi des obligations :

- Financements de la formation continue
- Entretiens réguliers avec les salariés

Un accompagnement CEP (Conseil en Evolution Professionnelle) est également possible, ce dispositif est personnel, confidentiel et gratuit. Elle permet d'accompagner un projet professionnel, de nombreuses thématiques sont possibles autour de l'emploi, avec également de nombreux stages mis en place par le CEP.

III. Identification des compétences

L'identification des compétences pour l'accompagnement des salariés en transition professionnelle est essentielle pour garantir un soutien efficace et adapté à chaque situation. Celle-ci se divise en deux points principaux

D'où l'on vient :

- Bilan de compétences
- Accompagnement par un CEP
- ROME 4.0 et Site MétierScope

Où l'on va :

- Enquêtes métier
- Périodes d'immersion (immersion facilitée)
- ROME 4.0 et Site MétierScope

Métier Scope est un site internet mis en place pour faciliter la période d'immersion pour l'inscription.

- Pour les salariés en s'inscrivant et précisant le métier
- Pour les entreprises, appelées "entreprises accueillantes", en s'inscrivant également pour préciser les métiers qu'elles recherchent

IV. Acquérir de nouvelles compétences

Ils existent différents moyens d'acquérir de nouvelles compétences notamment grâce :

- Au compte de formation
- A l'alternance
- A l'AFEST (Action de Formation En Situation du Travail)
- A France VAE

- Au stage

V. La nouvelle POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuel)

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuel est une aide financière à destination des employeurs proposant une formation préalable à l'embauche.

Conclusion

Il existe 2 différentes manières de transition professionnelle.

La transition est envisagée car une source d'incertitudes est présente mais elle peut aussi être positive avec des opportunités pour renforcer la richesse des performances des entreprises, la motivation et/ou la fidélisation des salariés et soigner sa marque employeur.

Il est donc important d'accompagner ses salariés dans la transition professionnelle, afin qu'ils gardent une bonne image de l'entreprise.

MIDELTON Dorian Étudiant en 2ème année
FALCHIER Clara Étudiante en 1ère année